

<https://www.snetap-fsu.fr/No1-Le-Code-du-Travail-un-combat-de-107-ans.html>



N°1 - Le Code du Travail, un combat de 107 ans

- Nos Actions - Les Tutos du SNETAP-FSU -

Date de mise en ligne : dimanche 28 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Code du travail, un combat de 107 ans...

Un droit du travail, fruit des luttes collectives

Au XIXe siècle, le travail se caractérisait en France par la « liberté contractuelle » entre le salarié et l'employeur. En 1910, le Code du travail est créé et rassemble les lois régissant les relations entre employeurs et salariés votées précédemment. L'article L. 129-3 stipule qu'il est là pour donner des contreparties au « lien de subordination juridique qui existe à l'égard de l'employeur » qui caractérise tout contrat de travail.

107 ans d'opposition au Code

« Vos lois sociales coulent une industrie déjà fragile », lance en 1909 le sénateur Eugène Tourné approuvé au Code. Laurence Paribot, patronne du Medef, en 2006 : « La liberté de penser s'arrête là où commence le Code du travail. »
Pierre Dattac, patron du Medef, en 2017 : « Il faut déverrouiller le marché du travail français ». « Le code du travail est le filon n° 1 des patrons français ».

Le Snetap appelle à combattre les ordonnances !

Qu'est-ce qu'une patronne sans salaire ? Rien !
Une patronne ne donne rien à une salariée. Il, elle lui achète sa force de travail le moins cher possible pour en tirer le plus-value le plus forte possible. La loi travail XXL lui donne le pouvoir de le faire sans entrave, sans loi. Elle veut des salariées seules, sans résistance. Les agents contractuels des CFA/CFPPA savent ce que la déréglementation signifie. Aucune règle connue sur le temps de travail, sur les rémunérations, etc. Qui peut croire que quand le droit du travail aura été cassé dans le secteur privé, ce ne sera pas le tour de la fonction publique ?

Vive le droit du travail ! Solidarité Public-Privé !

C'est le renforcement et le respect du droit du travail qui permettront le droit au travail pour tous. Plus il y a de droit du travail, moins il y a de chômage. C'est la déréglementation, la loi de la jungle qui font le chômage, les licenciés, la misère, la crise - dont se repaissent Dattac et ses amis -.

ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

F.S.U.

Snetap

pour aller plus loin... snetap@snetap-fsu.fr

tuto1 : code du travail